

Conditions Générales de Vente (CGV) - Point de Vente

Virtum Matériaux

Dernière mise à jour : 30/10/2025

Article 1 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les ventes de produits conclues en magasin ou sur point de retrait par la société **Virtum Matériaux**, auprès de clients professionnels ou particuliers.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV. Aucune condition particulière ne peut prévaloir sans l'accord écrit de la société.

Article 2 – Produits

Les produits vendus sont conformes aux normes en vigueur en France. Certaines tolérances naturelles peuvent apparaître (notamment pour le bois, les pierres naturelles, etc.).

Les fiches techniques sont disponibles sur demande. Il appartient au client de vérifier la compatibilité du produit avec l'usage prévu.

Article 3 – Prix

Les prix sont indiqués en euros, nets ou TTC selon les cas. Tout devis émis est valable **30 jours**, sauf mention contraire. Les prix peuvent être modifiés sans préavis en cas de fluctuation des coûts fournisseurs.

Article 4 – Commande

La commande devient ferme à la signature du devis ou à l'émission du bon de commande. En cas de commande spéciale ou personnalisée, un acompte pourra être exigé.

Virtum Matériaux se réserve le droit de refuser une commande anormale ou non conforme.

Article 5 – Paiement

Le règlement s'effectue comptant, par carte bancaire, virement ou espèces dans les limites légales. Pour les clients professionnels en compte, des conditions particulières peuvent être accordées.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités conformément à la loi.

Article 6 – Enlèvement des marchandises

Les marchandises sont à retirer au dépôt indiqué sur le bon de commande. Le client doit vérifier l'état et la conformité des produits lors de l'enlèvement.

Aucun retrait partiel ou total ne pourra être réalisé sans justificatif (bon de commande, facture, pièce d'identité, etc.).

Article 7 – Réserve de propriété

Virtum Matériaux conserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet du prix par le client. Les risques sont toutefois transférés au moment de la remise physique.

Article 8 – Retour – Échange

Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable. Les produits spéciaux, sur commande ou personnalisés, ne sont ni repris ni échangés. Tout retour devra s'effectuer dans l'emballage d'origine, non utilisé.

Article 9 – Garanties

Les produits bénéficient des garanties légales en vigueur (conformité et vices cachés). Le client doit informer Virtum Matériaux de tout défaut constaté dans un délai raisonnable.

Article 10 – Litiges

En cas de différend, les parties chercheront une solution amiable. À défaut, les tribunaux du ressort du siège social de Virtum Matériaux seront seuls compétents.

Contact service client :

Virtum Matériaux – 14 La Robinais 44590 Derval ,
Email : killiangraveau@vmateriaux.com
Tél : 0788580617

Pour les CGV E-commerce, veuillez consulter la page correspondante sur notre site.